



Montpellier
capitale
européenne
de la **Culture**
2028



CO'giter

Ensemble, Faisons gagner Montpellier !

C'est tout un territoire qui se lance dans une aventure inédite, en réunissant ses forces, ses compétences et ses atouts, pour défendre la candidature de Montpellier en 2028, au titre de Capitale européenne de la culture. Avec la Région, le Département, Sète, Agde, Pézenas, le Pays de Lunel, le Grand Pic-Saint-Loup, la Vallée de l'Hérault, l'adhésion à cette grande dynamique autour des arts et de la culture est unanime et enthousiaste. Ce projet fédérateur embarque aussi toutes celles et tous ceux qui viendront s'y associer, en partageant leurs idées. Car il s'agit d'inventer et de bâtir ensemble cette candidature audacieuse, pour dessiner le territoire de demain.

MONTPELLIER2028.EU

« Un archipel de territoires mobilisé »

Après Paris (1989), Lille (2004) ou Marseille-Provence (2013), Montpellier-Sète et tout un archipel de territoires s'engagent pour la jeunesse, les arts et la culture, afin d'obtenir en 2028 le titre de capitale européenne de la culture. Les explications de Michaël Delafosse, président de la Métropole, maire de Montpellier.

“ Une aventure passionnante et inédite ”



© L. Séverac

Plus qu'une candidature, une aventure collective ?

Parce que la culture fait notre identité, que nos territoires se sont construits parallèlement à notre aventure artistique et culturelle remarquable, la candidature Montpellier capitale européenne de la culture 2028 a été voulue comme une aventure collective. Autour de Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole, se trouvent ainsi engagés dans un élan commun la Ville de Sète, la région Occitanie, le département de l'Hérault, la communauté d'agglomération de Sète Agglopôle, les communautés de communes du Pays de Lunel, du Grand Pic-Saint-Loup, la Vallée de l'Hérault, l'agglomération Hérault Méditerranée... Tout un archipel de territoires mobilisé autour de cette aventure passionnante et inédite : une candidature pour devenir, en 2028, capitale européenne de la culture.

Autour de quelles valeurs construire cette candidature ?

Au lendemain d'une longue crise sanitaire qui a éprouvé le secteur de la création et du patrimoine, et au moment même où la guerre en Ukraine nous conduit à être solidaires d'un pays en lutte pour ses libertés et son indépendance, cette candidature nous pousse à affirmer avec encore plus de force l'importance de l'Europe, de la culture et du patrimoine comme facteurs de paix et de dialogue, pour rapprocher les personnes et les territoires.

Quelles sont les grandes étapes de la candidature ?

Après le lancement officiel, le 31 mars dernier à l'opéra Comédie, l'impulsion est donnée pour la mobilisation de tous les acteurs, culturels mais aussi économiques, ainsi que l'ensemble des habitantes et habitants du territoire qui pourront soutenir et enrichir la démarche sur le site internet de la candidature : montpellier2028.eu. En décembre, nous déposerons le dossier pour la première qualification. Puis fin 2023, la ville lauréate sera désignée. Et c'est dans ce temps que nous allons ensemble écrire le projet de programmation artistique que nous déroulerons en 2028 si nous sommes lauréats. Ensemble, faisons gagner Montpellier capitale européenne de la culture 2028.

Qu'est-ce qu'une Capitale de la culture ?

Lancé par l'Union européenne en 1985, le titre est décerné chaque année à une ville, dans deux pays européens, selon une liste chronologique préétablie jusqu'en 2033. La France et la République tchèque ont été désignées pour 2028.

L'objectif ?

L'initiative vise à sauvegarder et promouvoir la diversité des cultures en Europe. Il s'agit donc pour les villes choisies de déployer un programme culturel ambitieux à forte dimension européenne, qui sera un moteur culturel, économique et social pour l'avenir de leur territoire.

Comment ça marche ?

Les candidatures des 10 villes françaises seront soumises à un jury d'experts. Celui-ci sélectionnera, en fonction d'un certain nombre de critères, quatre villes qui pourront se lancer dans la compétition. C'est en décembre 2023 que sera officiellement désignée celle qui deviendra Capitale européenne de la culture. Elle aura alors quatre ans pour mettre en œuvre la programmation culturelle annoncée, en concertation permanente avec les habitants et les acteurs du territoire. Un préalable à une année entière de célébrations culturelles en 2028.



Les enjeux ?

À la clé, un bouillonnement autour des arts, de la culture et du patrimoine. Une dynamique territoriale, créant des liens durables entre les acteurs culturels, éducatifs, économiques et sociaux. Aussi qu'un renforcement du rayonnement national et international de l'ensemble du territoire environnant.

11 M

DE VISITEURS

pour Marseille-Provence 2013, 900 projets coproduits ou labellisés et des retombées estimées à 500 millions d'euros. Avec la création du Mucem, du Fonds régional contemporain Paca (Frac), la rénovation des Docks de la Joliette, la restauration des musées..., les aménagements réalisés ont profondément transformé l'image de la ville.

Quelles retombées économiques ?

Paris en 1989, Avignon en 2000, Lille en 2004 et Marseille en 2013 ont été sacrées capitales européennes de la culture. L'expérience montre que ce titre est un puissant accélérateur d'équipements et de dynamiques culturelles, et un efficace vecteur d'image, gage de retombées économiques positives, avant, mais aussi après l'événement, sur le long terme.

Ils soutiennent la candidature de Montpellier

Mathilde Monnier



© Marielle Rossignol

chorégraphe

“ Je suis tombée amoureuse de Montpellier il y a plus de 20 ans. C’est une ville extraordinaire. J’étais venue pour diriger le Centre chorégraphique national de Montpellier. C’est une ville qui a des structures culturelles complètement inouïes. Et j’ai été fascinée par son dynamisme. ”

“ En 20 ans, ce territoire a influencé mon parcours artistique et professionnel. Montpellier m’a tellement nourrie que je n’en suis pas repartie. Elle n’a rien à envier aux grandes capitales internationales et européennes de la culture. Au contraire, elle a beaucoup à partager. ”

Maëlle Mietton

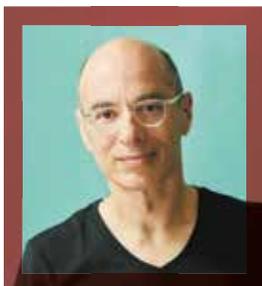
comédienne



© Fabien Malot FTV

Bernard Werber

écrivain



© Roberto Frankenberg

“ Je soutiens la candidature, tout simplement parce que je suis du sud, je suis toulousain et j’adore la ville de Montpellier. ”

Robert Combas

artiste peintre



© Genevieve Combas

“ J’ai fait les Beaux-arts de Sète et de Montpellier, puis je suis parti à Paris pendant 30 ans. Je me suis toujours revendiqué venant du sud de la France. Je suis revenu vivre dans la ville de mon enfance. L’influence de Sète, sa culture populaire, son langage particulier ont donné des couleurs et des contrastes à ma peinture. ”



© Marc Ginot

Sandrine Mini

directrice de la scène nationale de Sète

“ Plus que jamais nous avons besoin de grands récits capables de mobiliser l’ensemble d’un territoire autour d’un projet partagé. La candidature de Montpellier, en lien étroit avec Sète et le bassin de Thau, est une occasion d’œuvrer ensemble à l’écriture de ce grand récit, capable de nous fédérer autour des valeurs de faire, de penser, mais aussi de rêver ensemble... ”

?

Et aussi

Demi Portion (rappeur), Aurélien Evangélisti (joueur), Jean-Noël Jeanneney (historien), Gilles Peterson (DJ), Nelson Monfort (journaliste), Émilienne Malfatto (journaliste), Fabrice Deville (acteur), Peter Kurz (maire de Mannheim en Allemagne)...

Retrouvez tous les soutiens sur

montpellier2028.eu





Leoluca Orlando

maire de Palerme

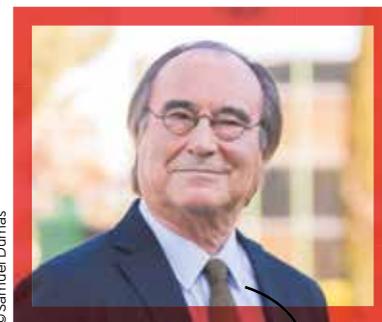
« C'est un privilège de parler d'une ville jumelée avec la nôtre, une ville riche en histoire, et à la fois pleine d'avenir. Une véritable ville méditerranéenne, de cette Méditerranée qui unit et non qui divise. Palerme exprime tout son soutien à Montpellier, aujourd'hui et demain. »

« C'est un plaisir de soutenir notre ville jumelle, Montpellier, pour devenir capitale européenne de la culture. J'ai toujours pensé que Montpellier est une ville magnifique et une grande ville avec tant de culture et tant d'établissements culturels, et une ville qui correspond exactement aux critères pour devenir la capitale européenne de la culture. Donc nous travaillons de très près avec Montpellier, nous soutiendrons Montpellier et nous lui souhaitons le meilleur dans la course pour devenir capitale européenne de la culture. »



Eckart Würzner

maire de Heidelberg



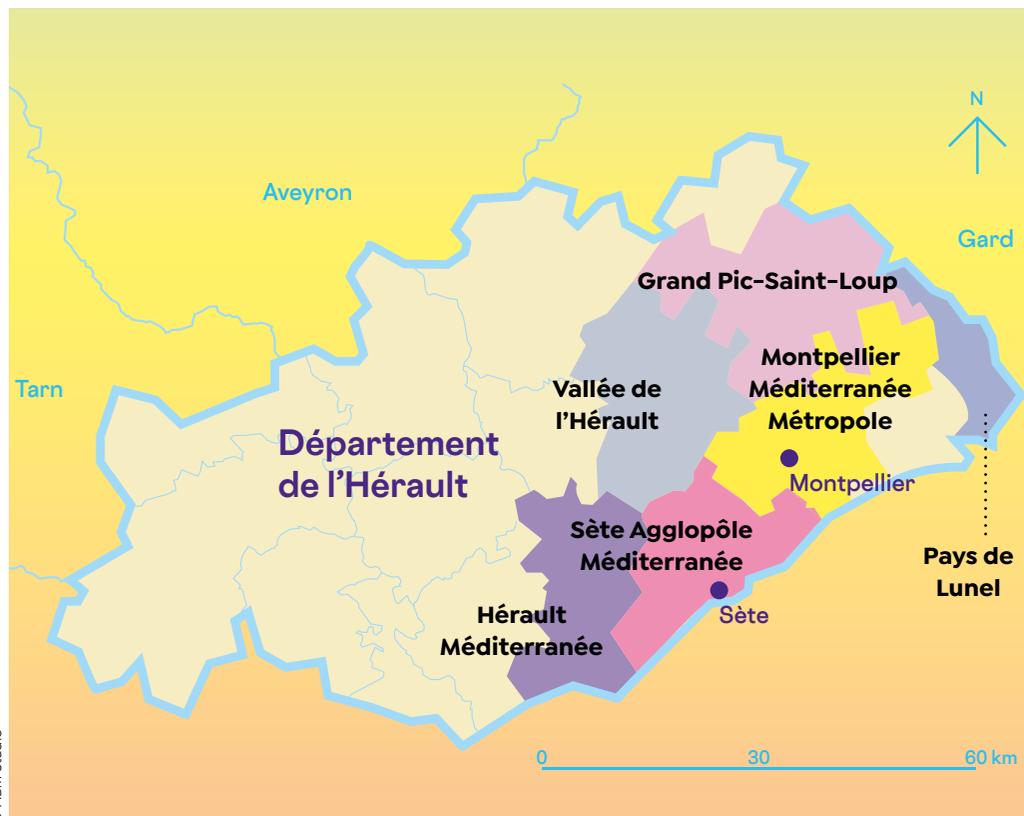
François Commeinhes,
maire de Sète, président
de Sète Agglopolo
Méditerranée –
Archipel de Thau

« Candidater est une évidence pour nous. Sète est une ville de culture et doit être présente dans toutes les aventures qui mettent en valeur son dynamisme, la richesse de ses festivals, le talent de ses artistes et la qualité de ses établissements culturels. Être aux côtés de Montpellier pour gagner est une autre évidence. »

« Montpellier qui gagne, c'est nous tous qui gagnons »

« À deux, nous sommes encore plus forts. Forts de nos complémentarités. Forts de nos histoires communes. Forts de nos engagements culturels, reconnus nationalement et internationalement. Mais aussi forts de nos différences. Dans une candidature commune, nous affirmons nos singularités et nos identités. Unis pour gagner, car Montpellier qui gagne, c'est nous tous qui gagnons. »

Carole Delga, présidente de la région Occitanie, Kleber Mesquida, président du département de l'Hérault, Pierre Soujol, maire de Lunel, président du Pays de Lunel, Alain Barbe, maire des Matelles, président du Grand Pic Saint-Loup, Jean-François Soto, maire de Gignac, président de la Vallée de l'Hérault, Gilles d'Ettore, maire d'Agde, président d'Hérault Méditerranée...



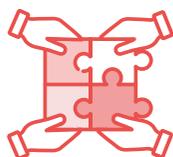
Huit axes forts pour une candidature



Pour construire ensemble la candidature de Montpellier 2028, fédérer les différents projets et les programmes à l'échelle des territoires, plusieurs idées fortes sont proposées à la réflexion.

L'archipel des territoires

De Montpellier à Sète, en passant par Lunel, Agde ou Pézenas, c'est tout un ensemble de villes et de territoires qui s'engagent pour construire avec les artistes des espaces hospitaliers, généreux, agréables à vivre.



La jeunesse

Elle aura dix, quinze, vingt ans en 2028. C'est pour elle que doit se construire le projet de candidature, pour inventer et faciliter les usages du public de demain. En mettant en avant la citoyenneté européenne et les solidarités humaines.

L'hospitalité

Celle que nous devons aux artistes, qui s'installent, créent, partagent sur nos territoires. Pour leur garantir les meilleures conditions d'accueil et de rencontres avec les publics dans toute leur diversité.



L'innovation

En accordant toute leur place aux industries culturelles et créatives (ICC), ainsi qu'à la recherche et aux expérimentations transdisciplinaires.

La transformation urbaine

Parce que la culture est un vecteur important et essentiel dans la dynamique de transformation urbaine et sociale des quartiers en mutation ou en reconversion.



Les nouvelles pratiques

Place aux nouvelles formes, à l'expérimentation, pour interroger l'espace public, la manière d'y être ensemble, d'appréhender les lieux artistiques, culturels et patrimoniaux de demain.

Le faire-ensemble

Co-construire la candidature avec le plus grand nombre : artistes, spectateurs, acteurs éducatifs, économiques et sociaux, amateurs, citoyens.



Le modèle européen

Avec une priorité donnée à l'espace public et au grand air, à nos paysages et à notre patrimoine, ancien et contemporain, à la centralité des places européennes, où l'on sort, on se retrouve et se rassemble.



©agence ter



Structurer le territoire

Le MUCEM à Marseille, les Maisons Folie à Lille... chaque ville lauréate capitale culturelle a su appuyer son développement urbain autour de grands équipements durables, essentiels dans le développement des pratiques artistiques pour tous. L'aménagement des quais à Sète, la transformation de l'Esplanade - Comédie à Montpellier déployée autour des arts et de la culture, et surtout le projet de rénovation de la Mosson vont permettre de revitaliser le territoire, de renforcer son attractivité, autour d'une offre culturelle large, allant des arts du cirque aux musiques actuelles, en passant par l'art contemporain.



Développer l'accueil des artistes

Sur le modèle des ateliers d'artistes mis à disposition par la SERM-SA3M ou des résidences de création proposées chaque été par la Métropole au théâtre La Vista, l'action de soutien et d'accueil aux artistes doit se renforcer sur l'ensemble du territoire. Plusieurs projets sont à l'étude, comme la Villa Bazille, au domaine de Méric, qui a vocation à accueillir une résidence d'artistes à ambition européenne.



© Cie Klub Klamauk © Bett Betty



Jeunesse et innovation

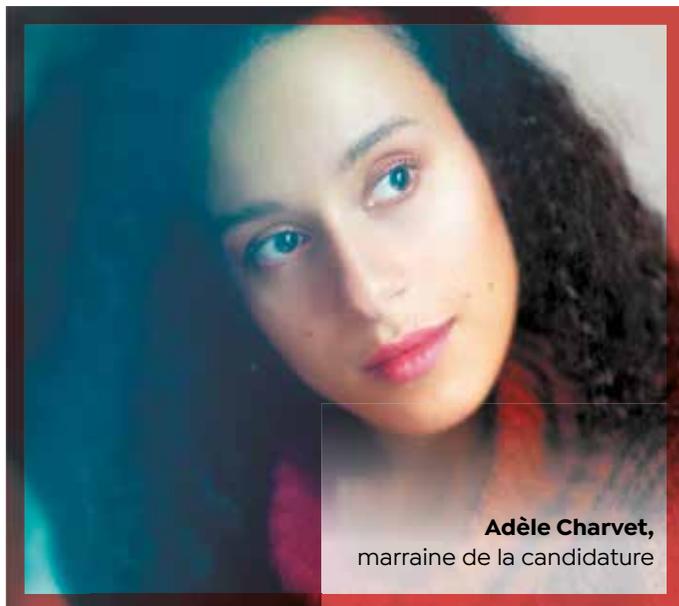
Les industries culturelles et créatives (ICC) sont une spécificité qui fait la renommée de Montpellier. Écoles de formation, studios de télévision, sociétés de production créent un écosystème favorable autour du bureau d'accueil des tournages de la Métropole. Plus de 1 000 journées de tournage s'y déroulent par an. De nouvelles initiatives doivent voir le jour, à l'exemple du fonds métropolitain d'aide à la création, doté de 700 000 euros par an, en soutien aux filières de l'image et aux nouveaux talents et jeunes diplômés du territoire.



©Artfx

Les premiers visages de la candidature

La mezzo-soprano Adèle Charvet et le directeur du théâtre la Vignette de l'université Paul-Valéry sont les premiers visages de la candidature Montpellier capitale européenne de la culture 2028. Tous deux ont en commun leur jeunesse, leur talent, leur curiosité et le goût des aventures partagées.



Adèle Charvet,
marraine de la candidature

© DR

« Un visage porté vers la jeunesse »

Née en 1993 à Montpellier, Adèle Charvet est l'une des figures montantes de la scène musicale française. Mezzo-soprano, nommée en 2020 aux Victoires de la musique classique dans la catégorie Révélation, artiste lyrique, elle prête sa voix et sa sensibilité à un répertoire large, allant de la musique baroque à la mélodie.

« Être marraine, c'est d'abord un rôle de représentation. Offrir un visage à cette candidature, et en l'occurrence un visage porté vers la jeunesse. On a tout à inventer ensemble. Je viens avec mon bagage de musicienne et d'artiste, de voyageuse aussi. Et j'ai à cœur de transmettre, créer du lien sur le territoire, mais aussi avec d'autres villes et pays d'Europe. Montpellier bénéficie déjà d'un rayonnement inouï. Avec une communauté d'artistes énorme. Des institutions culturelles très importantes. Je suis heureuse de pouvoir aider à la faire rayonner encore davantage. »

« Une candidature de l'audace et de l'expérimentation »

Directeur du théâtre de la Vignette, scène conventionnée d'intérêt national de l'université Paul-Valéry depuis 2014, il a été auparavant administrateur de plusieurs structures culturelles. Depuis janvier 2021, il est aussi président du Syndeac (syndicat des entreprises artistiques et culturelles). C'est à lui qu'a été confiée la direction artistique de la candidature de Montpellier capitale européenne de la culture 2028.

« L'immense responsabilité qui m'incombe en qualité de directeur artistique est une responsabilité que je souhaite partagée, avec l'équipe qui va piloter ce projet et qui va se constituer peu à peu. Mais aussi avec tous les acteurs de ce territoire que je connais bien, artistes, citoyens, institutions culturelles, acteurs économiques d'ici et d'ailleurs, comme avec Heidelberg ou Palerme, nos villes jumelles. Renforcer les liens existants, en créer de nouveaux : cette candidature doit être le lieu de l'audace et de l'expérimentation. Elle doit nous permettre de construire et d'inventer notre territoire culturel comme le font les urbanistes ou les géographes. Mais en partant de nos armes : celles des poètes. »



Nicolas Dubourg,
directeur artistique

© Denise Oliver Fiero

Vous aussi, participez !

Le lancement officiel de la candidature Montpellier capitale européenne de la culture 2028, le 31 mars dernier, va être suivi dans les mois prochains de nombreuses manifestations et rendez-vous publics auprès des acteurs culturels et des habitants.



© L. Séverac



Candidature citoyenne

Questionnaires citoyens, ateliers dématérialisés, concertation sur la programmation : l'adhésion de la population et de la société civile à la candidature doit soutenir chaque étape du projet. Non seulement pour la préparation de la candidature, mais aussi pour la réalisation de l'action. Avec pour objectif la création d'opportunités nouvelles et durables pour faciliter l'accès de tous à la culture, en particulier des jeunes et des publics les plus fragiles ou marginalisés.



montpellier2028.eu



Appel à projets

Dès le mois de juin, un appel à projets va être lancé auprès des acteurs culturels de l'ensemble des territoires, pour recueillir les propositions destinées à enrichir la candidature, tant sur le point de vue des projets structurants que sur celui du volet événementiel. Une série d'ateliers thématiques va permettre d'amorcer la réflexion.

Bureaux et association

D'ici le mois de juin, la candidature sera portée par une association, permettant d'agrèger et de fédérer les différents interlocuteurs et partenaires du territoire. Un ou plusieurs lieux du patrimoine seront mis à disposition pour accueillir, informer et animer chaque étape de la candidature.

LES GRANDES ÉTAPES

- ▷ **2022** Année de pré-candidature – 1^{er} décembre 2022 : remise du dossier de pré-candidature
- ▷ **2023** Année de candidature – 1^{er} semestre 2023 : préselection des 4 villes candidates / décembre 2023 : désignation de la ville lauréate capitale européenne de la culture 2028
- ▷ **2024-2028** Mise en œuvre de la candidature
- ▷ **2028** Année capitale européenne de la culture